

Loi antitabac : Villepin osera t-il mettre le paquet ?

Rubrique: actualités - Date: mardi 4 avril 2006

« Loi antitabac : Villepin osera t-il mettre le paquet ? ». C'est la question que pose LIBERATION. D'après le journal, « reporté pour cause de CPE, le texte pourrait être relancé par le PS ». Le quotidien qui se demande si la santé publique est une « victime collatérale du CPE », affirme que « depuis un mois, l'objectif de proscrire la cigarette dans les lieux collectifs n'est plus une priorité gouvernementale » puisque « la présentation d'un projet de loi en conseil des ministres prévue pour le 22 mars a encore été reportée ». Pourtant, relève le journal « ce plan semblait (&.) reprendre des couleurs hier », un proche du Premier-ministre estimant que Dominique de Villepin « pourrait reprendre la main avec des mesures populaires qui concernent le bien être des Français ». Yves Bur, auteur de la proposition de loi antitabac, déclare pour sa part « Concernant l'interdiction de fumer, le gouvernement a la chance d'avoir 78% de la rue avec lui alors que pour le CPE, c'est exactement l'inverse ». Le journal qui considère que cette mesure « aurait par ailleurs l'intérêt de détourner les médias du CPE et permettrait à Dominique de Villepin de jouer du menton pour la bonne cause », note que selon le cabinet du ministre de la santé, Xavier Bertrand a rendez-vous « dans les dix jours » avec le Premier-ministre pour lui présenter ses propositions « radicales et innovantes pour mettre fin à la cohabitation forcée entre fumeurs et non fumeurs ». Avançant la date du 24 avril (anniversaire du plan cancer) pour cette annonce, Libé rappelle que le groupe PS a déposé sa propre proposition qu'il « menace d'inscrire dans une niche parlementaire pour la soumettre au vote ». Le député PS Gérard Bapt reconnaît « dire qu'on va l'inscrire avant la fin de la session c'est effectivement un aiguillon voire un coup d'épée dans les reins du gouvernement s'il restait inerte ». D'après le quotidien, Yves Bur « votera ce texte quasi identique au sien » assurant « Eviter 5000 morts annuels du tabagisme passif est un objectif de santé publique qui n'est ni de droite ni de gauche. Je ne me renierai pas ». Indiquant que certains députés UMP ont manifesté mercredi « certaines réticences entretenues par des groupes de pression » car en coulisse buralistes et cigarettiers « s'activent », Matthieu Ecoiffier rapporte que selon un assistant parlementaire, les lobbyistes de BAT ont leur propre lecture du sondage Ifop. Selon cet assistant, ils affirment que « seulement 66% des jeunes de 14 à 25 ans sont pour l'interdiction de fumer et (que) ce n'est pas le moment de les irriter » mais « se gardent de préciser que (&)dans la catégorie des lycéens et des étudiants 76% y sont favorables ». Conclusion du journaliste : « pris en tenaille politiquement le gouvernement apparaît de plus en plus à la traîne en Europe » où de nombreux pays adoptent des législations antitabac.

Une colonne sur le sondage réalisé par l'Ifop du 13 au 16 février à la demande du ministère de la santé. Le journal qui assure que « seul le principal résultat a été rendu public : 78% des Français se disent favorables à l'interdiction », souligne qu'il existe « quelques variations avec l'âge » ; ainsi 66% des 15-24 ans et 65% des 24-35 ans sont pour l'interdiction. contre 82% des plus âgés. Soulignant que « la proximité politique ne joue guère », Libé relève que 81% des proches de l'UMP et du PS sont pour l'interdiction, de même que 79% des UDF et seulement 73% des Verts « pourtant attachés à la qualité de l'air ». Sur le plan géographique, le quotidien observe que les habitants de la région parisienne, de PACA ou du Languedoc sont à 82-83% favorables à l'interdiction alors que ceux de Normandie, du Centre, d'Aquitaine et de Midi Pyrénées sont moins motivés. Evoquant les lieux de bannissement, Matthieu Ecoiffier relève que 78% veulent interdire en entreprise, 74% dans les restaurants et brasseries mais seulement 57% dans les bars et discothèques avec une « courte majorité de jeunes » (51% des 15-24 et 56% des 24-35) opposés à l'interdiction dans les bars et discothèques, sachant que 55% des étudiants y sont toutefois favorables. Le journal observe que toujours en ce qui concerne l'interdiction dans les cafés et bars-tabacs, les patrons de l'industrie du commerce, les ouvriers et les moins de 35 ans sont majoritairement contre.